

# COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE ARRETE DU MAIRE

# PORTANT FERMETURE DEFINITIVE DE LA CASCADE DE GLACE DE NOTRE DAME DE LA GORGE

ARD2023-014

### Le Maire de la Commune des CONTAMINES-MONTJOIE,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-24, L2211-1, L2212-1 et suivants ;

**Considérant** la demande du bureau des guides des Contamines Montjoie de fermer la cascade de glace de Notre Dame de la Gorge suite à des conditions climatiques défavorables ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité territoriale d'assurer la sécurité des usagers ;

## **ARRETE**

## Article 1:

En raison des conditions climatiques défavorable, la cascade de glace de Notre Dame de la Gorge est fermée au public à compter **du 14 mars 2023**.

#### Article 2:

Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Au bureau des guides des Contamines Montjoie
- Les services de l'EPIC Les Contamines-Tourisme.

Et sera affichée en Mairie ainsi que dans les panneaux municipaux.

Fait aux Contamines-Montjoie, Le 14 mars 2023.

> Le Maire, François BARBIER

Affiché le